

Coublevie

BULLETIN MUNICIPAL

n°53

Mai 2019



Sommaire

3 Édito du Maire

Vie communale

- 4** Travaux d'accessibilité au gymnase
- 5** Travaux d'accessibilité à l'accueil de loisirs
- 6 - 7** Présentation du budget primitif 2019 de Coublevie
- 8** Purjex, pour une société sans poubelle et sans déchets
- 9 - 10** Journées de l'environnement 2019
- 11 - 12** La fibre à Coublevie
- 13** De nouveaux jeux à coublevie
- 14 - 15** Accueil De Loisirs « Espace Jazz » Léo Lagrange : bilan 2018
- 16** Service vélo solidaire du Pays Voironnais

Vie associative

- 16** Associations : le coin infos
- 17** Coublevie Accueil
- 18** Le Biau jardin partagé
- 19** Une semaine extraordinaire pour les Mini'Zen
- 20** Coublevie...le nez en l'air

Adresse postale : BP 2 - 38500 COUBLEVIE

Tél. 04 76 05 15 39 - Fax : 04 76 05 08 44

Site web : www.coublevie.fr

Directeur de publication : Dominique PARREL, maire

Dépôt légal : à parution - imprimerie du Pont de Claix - Graphiste : petit-soleil.com

Crédit photo : services municipaux, associations, commissions municipales



Édito



Toutes les communes touchées par un accroissement rapide et important du nombre de logements, sont concernées par les mêmes difficultés, à savoir l'inadéquation avec les équipements publics.

C'est ainsi que pour faire face à l'augmentation des effectifs scolaires, sujet très difficile à anticiper, la commune a rapidement pris en début 2018 des décisions concernant la construction de locaux (3 classes) et réorganisé les équipements existants. Ce choix a d'abord été dicté pour être en capacité d'ouvrir dans de bonnes conditions une nouvelle classe en septembre 2018, mais également une autre prévue pour la prochaine rentrée 2019/2020, comme annoncé par l'Inspection Académique.

Grâce à ces réalisations, il reste encore, à ce jour, trois classes disponibles pour les deux écoles du groupe scolaire de la Grande Sure.

Le deuxième sujet de préoccupation pour les élus, est la réalisation du programme d'Eaux Pluviales qui a commencé et plus particulièrement la construction du bassin de rétention aux Verchères d'une capacité de 25 000 m³.

Je vous rappelle que ces aménagements sont indispensables pour protéger les riverains des crues du Gorgeat qui risquent de devenir de plus en plus fréquentes et fortes.

Le bassin de rétention est l'élément principal et structurant de ces travaux qui ont pris du retard. En effet, l'instruction du Dossier Loi sur l'Eau (DL.E) pour cet aménagement vient encore d'être repoussée par une demande des services de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) qui demandent une étude faune - flore sur deux saisons. Elle vient d'être lancée.

Le planning recalé avec la réalisation de cette étude environnementale repousse la mise en chantier du bassin de rétention (durée des travaux prévue pour 3 mois environ) à la fin du printemps ou au début de l'été 2020.

Entre temps, fin 2019 - début 2020, auront lieu 3 étapes administratives obligatoires : la Déclaration d'Intérêt Général (DIG), la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) et l'enquête publique. Ce n'est qu'une fois ces phases franchies que nous pourrons réaliser le bassin et plusieurs aménagements sur le cours d'eau.

Malgré ces obligations qui retardent les travaux, nous restons optimistes et déterminés pour la réalisation de ces aménagements indispensables à la tranquillité et la sécurité des riverains et plus généralement des coubleviteains.

Dominique PARREL
Maire de Coublevie

Vie communale

TRAVAUX D'ACCESSIBILITÉ AU GYMNASÉ



Des travaux en vue de l'amélioration de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite (PMR) ont été réalisés aux abords du gymnase.

Remodeler l'aire d'accueil extérieur et créer une place de parking pour PMR est chose simple en apparence, mais nous avons dû nous ingénier à ne pas trop perturber les nombreuses activités du gymnase. Les travaux conduits par Louis Miccoli, adjoint aux travaux et Gérard Rostaing, adjoint aux bâtiments se sont terminés juste avant la bourse aux jouets organisée par le Sou des écoles.

Ils ont été réalisés par l'entreprise EX-TERRIOR sous la direction du cabinet d'architecte TANDEM pour un total de 25 835 €.

Les travaux d'accessibilité PMR du centre de loisirs ont débuté le 4 décembre 2018 pour se terminer 2 semaines plus tard juste avant les vacances de Noël.

Jean-Pierre MÉTRAL
Adjoint vie associative - Jeunesse



TRAVAUX D'ACCESSIBILITÉ À L'ACCUEIL DE LOISIRS



L'accueil de loisirs mais aussi la salle de l'aumônerie et les bâtiments préfabriqués de l'association paroissiale de la Sure, locaux qui nous sont prêtés, sont désormais accessibles aux personnes et enfants porteurs de handicap. Deux places de parking spécifiques sont désormais dédiées aux handicapés. L'éclairage a été aussi revu aux normes en regard de cette accessibilité PMR.

C'est l'entreprise TOUT EN VERT qui a réalisé les travaux en collaboration avec le cabinet d'architectes Grenoblois TANDEM.

Il semble que, depuis, les utilisateurs tant pour l'accueil de loisirs que pour les bénévoles de l'association paroissiale, soient pleinement satisfaits.

Rajoutons que nous avons profité de ces travaux pour remplacer les radiateurs gaz de la salle de l'aumônerie pour une sécurité accrue de tous les utilisateurs.

Ce nouveau dispositif de chauffage électrique nécessitera l'installation d'une VMC, travaux déjà budgétés et programmés pour 2019.

Le coût des travaux réalisés s'élève à 44 923 €, la réfection du chauffage réalisé par l'entreprise RMB se monte à 3 660 € et la prestation de l'architecte à 7 200 €.



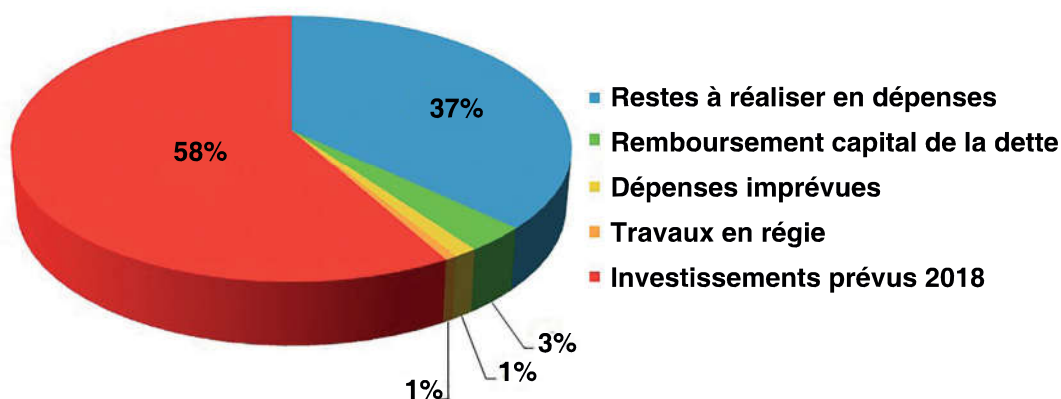
Le suivi de l'ensemble des réalisations a été pris en charge par les adjoints aux travaux et bâtiments Louis Miccoli et Gérard Rostaing.

Jean-Pierre MÉTRAL
Adjoint vie associative - Jeunesse

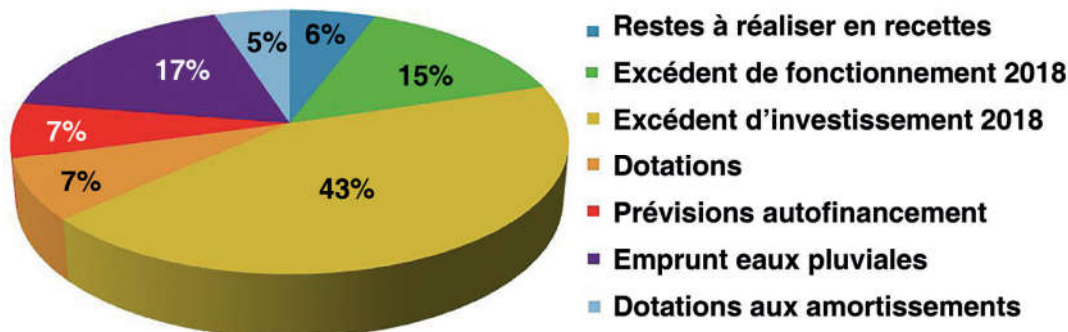
PRÉSENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2019 DE COUBLEVIE VOTÉ EN CONSEIL MUNICIPAL LE 6 MARS 2019

Les taux d'impositions communaux (taxe d'habitation, foncier bâti et foncier non bâti) votés par le conseil municipal n'ont pas fait l'objet d'augmentation. Ils sont restés identiques à ceux de l'année 2018

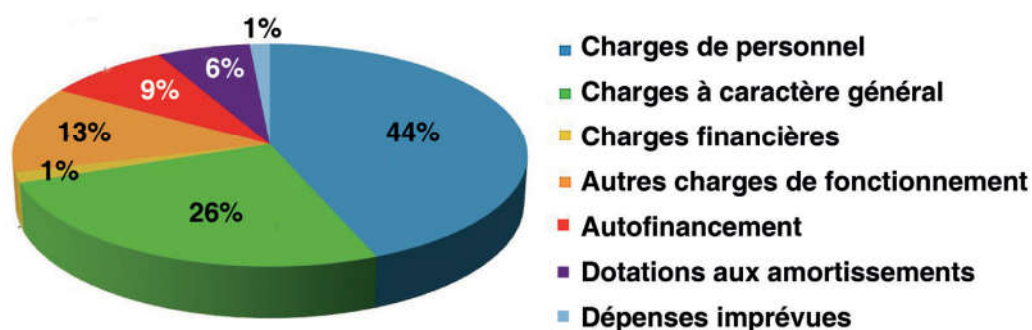
Dépenses d'investissements 4 576 318,21 €



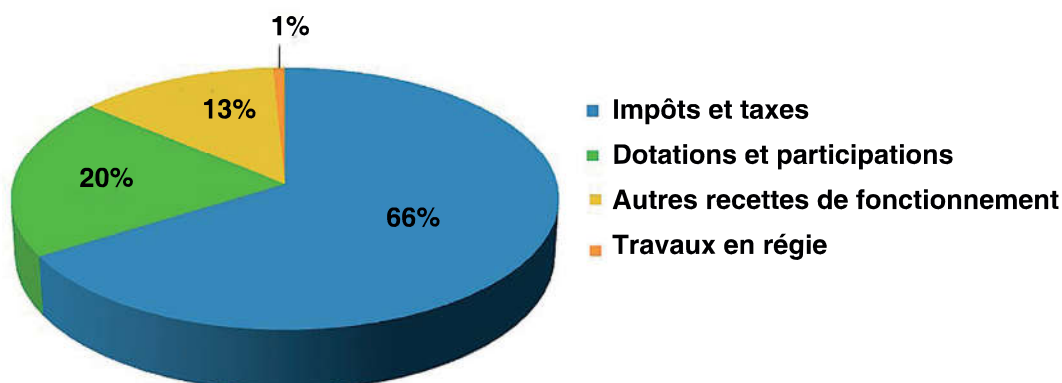
Recettes d'investissements 4 576 318,21 €



Dépenses de fonctionnement 3 614 834,90 €



Recettes de fonctionnement 3 614 834,90 €



CHARGES DE PERSONNEL

Le nombre de personnes employées par la mairie, en mars 2019, est de 49 agents dont 2 en disponibilité et 3 apprentis mais le nombre d'E.T.P. (Équivalent Temps Plein) s'élève à 37,83.

Ils sont répartis ainsi : Technique : 9 - Scolaire : 18,27 – Entretien des bâtiments hors bâtiments scolaire : 1,77 - Administratif : 7,09 - Enseignement musical : 0.60 - Distribution bulletin : 0.20 - Police : 0.90

Pour plus d'information sur le processus d'élaboration d'un budget voir, sur www.coublevie.fr, le bulletin de mai 2018.

BUDGETS PRIMITIFS CONSOLIDÉS COUBLEVIE 2019

	Recettes investissement	Dépenses investissement	Recettes fonctionnement	Dépenses fonctionnement (*)
Commune	4 576 318,21 €	4 576 318,21 €	3 614 834,90 €	3 614 834,90 €
S.P.I.C.	101 331,15 €	101 331,15 €	197 184,60 €	197 184,60 €
C.C.A.S.	67 267,91 €	67 267,91 €	172 877,43 €	172 877,43 €
TOTAL	4 744 917,27€	4 744 917,27 €	3 984 896,93 €	3 984 896,93 €

PURJEX, POUR UNE SOCIÉTÉ SANS POUBELLE ET SANS DÉCHETS



À l'heure médiatique des mers de plastiques, une troupe de 4 comédiens sous l'égide de la Compagnie le Chaudron ambulant (La Terrasse), a trouvé la solution. Avec Purjex Plus, produit breveté, le monde est sauvé. Produit magique qui résout le problème de nos déchets.

Lors des 17^e journées de l'environnement organisées à Coublevie par le Comité des Fêtes l'année dernière, Eric Billon, Gaël Dubreuil, Laurence Hillel et Benoît Rousseau ont présenté « PURJEX, le monde est sauvé ! ». Dans ce spectacle de rue, le burlesque est poussé parfois à l'extrême pour mieux interpeller la conscience publique sur notre manière de nous nourrir et le devenir de nos déchets.

L'entreprise familiale PURJEX a créé la Fondation PURJEX, pour capitaliser plus de 50 années d'engagement novateur dans le domaine du « recyclo-alimentaire ». L'équipe familiale de commerciaux fait la promotion d'un produit innovant qui va nous permettre de manger nos propres déchets. Ainsi Brigitte Broutt, Jean-Philippe Purje, Jean-Claude Brigitte et Brice Delombric unissent leur fougue, leur mégalomanie et surtout leurs convictions pour nous prouver que grâce à Purjex, tout devient potable et comestible.

GARDER L'ESPRIT CRITIQUE

C'est ainsi qu'Eric Billon, nourri au théâtre d'improvisation et au clown - il fait parti de l'équipe Soleil Rouge qui officie en milieu hospitalier - illustre le sens final de ce spectacle : « Nous souhaitons permettre à chacun de réfléchir, en conscience, à nos modes d'alimentation, de consommation, de production, qui génèrent des déchets et détériorent notre santé et notre environnement. À l'heure bien sonnée de la mondialisation, Purjex porte aussi un éclairage sur les pressions subies par tout un chacun pour épouser ces modes de vie imposés. » Les comédiens se sont rencontrés lors d'une formation de clown à La Fabrique Jaspir à Saint-Jean-de-Bournay, il y a trois ans. L'alchimie a fonctionné entre eux et les quatre compères ont mis deux ans pour monter ce spectacle vivant. Aidé pour la mise en scène par Nikolas Martin de la Compagnie Inko'nito (Bourgoin-Jallieu), six premières présentations du spectacle a été proposée au salon Primevère de l'alter-écologie en septembre 2017 à Lyon.

Aujourd'hui, la Compagnie propose son spectacle « PURJEX, le monde est sauvé » aux collectivités qui organisent des événements sur leurs territoires dans le domaine de l'environnement et du développement durable.



JOURNÉES DE L'ENVIRONNEMENT 2019



Coublevie, La Buisse et St Jean de Moirans ont accueilli les 18^{èmes} Journées de l'Environnement du 5 au 7 avril 2019. La collaboration entre les 3 communes se reconduit d'année en année avec succès.

En avant-première, le 30 mars, la vague propre a déferlé au même moment à Coublevie, La Buisse et St Jean de Moirans. Les habitants, bénévoles, les scouts, les chasseurs, pêcheurs : tous s'étaient donné rendez-vous pour récolter le maximum de déchets en une matinée. Les participants se sont retrouvés à Coublevie pour apéritif bien mérité.

C'est à la Buisse que les Journées ont débuté le 5 avril avec une conférence et des ateliers pour réduire les déchets générés au quotidien. Le Pic Vert et Zéro Waste ont animé la soirée, expliquant comment faire des tawashis (éponges recyclées) ou comment faire sa lessive liquide et ils ont lancé des défis zéro déchets aux personnes présentes.

Les plus courageux se sont retrouvés pour le circuit Cycl'eau le samedi 6 avril. Le thème de l'eau était le fil conducteur des 18^{èmes} Journées entre les 3 communes. Partis de la mare du Biau Jardin Partagé à Coublevie, en passant par l'ancienne piscine des Dominicains, les cyclistes ont rejoint l'ancienne pisciculture de la magnifique propriété de Galbert à la Buisse. Le circuit s'est terminé à la mare pédagogique de St Jean de Moirans qui était inaugurée ce jour-là.

Le Jardin d'Olivier (St Jean de Moirans) était ouvert à tous pour découvrir l'aquaponie et la permaculture qu'Olivier et sa femme pratiquent au quotidien. L'aquaponie est un système qui unit la culture de plantes et l'élevage de poissons, grâce à l'eau qui circule en circuit fermé. Une centaine de personnes se sont déplacées.



Vincent Gensburger au cours de l'après-midi nous a expliqué comment faire vivre en harmonie la rivière La Morge et les boisements.

La soirée s'est clôturée à St Jean de Moirans sur une conférence sur les « Milieux aquatiques et préventions des inondations : quels enjeux ? quelles solutions ? » animée par Dominique Parrel en tant que vice-président du Pays Voironnais en charge de la politique de l'eau. La GEMAPI, Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations, a ainsi été démystifiée.

Le traditionnel Marché bio et nature de Coublevie a eu lieu le dimanche 7 avril sous un temps malheureusement peu clément. Les exposants sans abris ont dû être répartis dans les différents espaces couverts mais ils étaient cependant ravis de l'ambiance générale.

Le Repair Café a eu beaucoup de succès : 31 objets apportés, 77% totalement ou partiellement réparés. Les objets provenaient de 9 communes. Une autre façon de ne plus jeter !

L'atelier Furoshiki, animée par Virginie Whal, nous montrant comment emballer des objets avec des tissus réutilisables.

Dans l'après-midi, Sylvie Reynaud, pharmacienne, conseillère en Fleurs de Bach et naturopathie, a fait salle comble pour sa conférence sur l'intestin, chef d'orchestre de notre santé. Le Comité des Fêtes avait également proposé des ateliers méditation pour le bien-être des visiteurs. L'accueil de loisirs avait répondu présent et a animé sans relâche des jeux en bois qui ont attiré petits et grands. Un défi Kapla géant a également été organisé.

Enfin le Biau Jardin Partagé avait ouvert ses portes toute la journée pour expliquer comment récolter ses propres légumes, des fruits de son jardin, apprendre à préparer le sol et à semer, même sur son balcon. Rendez-vous les 3, 4 et 5 avril 2020 pour la 19^{ème} édition !

Comité des fêtes

Exposants marché bio et nature



Défi Kapla



Accueil de loisirs



Biau jardin



Exposants marché bio et nature



LA FIBRE À COUBLEVIE

QUEL PROJET POUR NOTRE COMMUNE ? (LE TRÈS HAUT DÉBIT POUR TOUS)

Deux projets se développent parallèlement : celui du Département de l'Isère destiné à amener la fibre aux particuliers et aux professionnels hors zone d'activité et celui Pays Voironnais concernant les bâtiments publics et les zones d'activité.

LE PROJET DU DÉPARTEMENT

L'infrastructure générale du Réseau d'Initiative Publique de Très Haut Débit est composée du :

- **réseau structurant dit de collecte-distribution (Étape 1).** Sous maîtrise d'ouvrage du Département, ce sont les travaux qui permettent de construire le socle du réseau de fibre optique : les 2500 km de réseau structurant ainsi que les 108 nœuds de raccordement optique (NRO), locaux techniques. Ces travaux, commencés en 2017 seront réalisés d'ici à fin 2021 sur tout le territoire. Pour Coublevie le NRO se situe zone du Roulet.

- **du réseau capillaire ou réseau de desserte (Étape 2).** C'est le câblage optique entre le réseau structurant et la limite de propriété publique / privée. Les travaux sont réalisés en souterrain ou en aérien. Il est réalisé sous le contrôle du Département de l'Isère par un opérateur privé dans le cadre d'une délégation de service public (DSP) attribuée en avril 2016 à Isère Fibre filiale de SFR Collectivités.

Le raccordement des logements (Étape 3) : Cette opération sera réalisée **uniquement sur demande des abonnés qui le souhaitent** auprès d'un fournisseur d'accès internet (FAI). Elle permettra de raccorder le logement en fibre optique depuis le point de branchement optique (PBO) le plus proche. Pour les logements collectifs, il est nécessaire de désigner au préalable l'opérateur d'immeubles qui construira les équipements dans les colonnes montantes (ou rampantes pour les lotissements privés). Pour cela, il faut que l'assemblée générale des Copropriétaires ait autorisé la signature de la convention avec Isère Fibre.

Le rythme de déploiement présenté résulte également du respect des éléments suivants :

- **Le respect du contrat de délégation de service public** avec Isère Fibre qui prévoit :
 - la construction de 50 000 prises raccordables en 2018 pour aller progressivement vers 75 000 prises raccordables par an. A l'échelle d'un Département, ce volume de construction est remarquable et ambitieux.
 - Les communes ou parties de communes dont le déploiement est prévu contractuellement entre fin 2020 et 2024.



• Les particularités techniques du réseau :

Le réseau Isère THD est une infrastructure neuve, il doit être intégralement construit en fibre optique pour garantir à chacun un accès au très haut débit. C'est pourquoi sa construction se fait en 2 étapes (création du réseau structurant et du réseau de desserte souterrain et/ou aérien)

- La réalisation des NRO et la création du réseau de fibre structurant permettant de relier tous les locaux techniques entre eux. Ces deux étapes sont réalisées en parallèle.

- La création du réseau de desserte reliant tous les bâtiments (habitation, entreprises, collectivités...) au NRO. Compte tenu de la taille du réseau isérois, la mise en service sera faite par zones qui seront ouvertes progressivement jusqu'à la fin du projet.

Le calendrier prévisionnel de déploiement de la fibre optique à l'abonné FTTH (Fiber To The Home = La fibre raccordée à la maison) prévoit, pour Coublevie, le déploiement des premières prises fibre à partir de 2020.

Ce calendrier correspond à l'année où les premières prises FTTH (Particuliers) seront rendues raccordables. Le déploiement d'une commune, qui se fait quartier par quartier, peut s'échelonner sur plusieurs trimestres, voire plusieurs années, en fonction notamment de la taille de la commune, de la présence d'un débit ADSL satisfaisant, ou de l'effectivité des signatures de convention d'immeubles qui permettent la réalisation des travaux dans les copropriétés.

LE PROJET DU PAYS VOIRONNAIS

Depuis 2005, le Pays Voironnais s'est engagé dans un projet d'envergure pour mettre le Haut Débit à la portée de tous. Son objectif était triple : assurer l'attractivité et la compétitivité économique du territoire, l'aménager de façon équitable pour les ménages et les entreprises et développer des offres Internet attractives.

Quels objectifs ?

- La fourniture d'un débit de 2 Mb minimum, par le réseau cuivre, à l'ensemble des particuliers : le Haut Débit permet d'accéder à de nombreux services.
- L'ouverture du réseau à la concurrence en dégroupant tous les répartiteurs et sous répartiteurs France Telecom du territoire.
- La desserte en très Haut Débit (100 Mb) de 29 zones d'activité et 33 sites publics par la fibre

Le point sur le projet au niveau des particuliers

Les travaux prévus pour l'amélioration du débit sur le cuivre via les technologies ADSL et VDSL sont terminés. Les répartiteurs (NRA) ainsi que les sous répartiteurs desservant le territoire ont été mis en service et dégroupés. La montée en haut débit s'est achevée en 2017 avec l'ouverture du service aux administrés.

Cela a clôturé les investissements du Pays Voironnais dans le Haut débit sur cuivre. Les efforts portent maintenant sur le projet du département afin de permettre le raccordement à la fibre de l'ensemble de la population.

Et pour les entreprises ?

L'association « Pays Voironnais Numérique » commercialise aux entreprises et aux propriétaires de locaux professionnels, dans les zones d'activité, des raccordements fibre optique sur l'infrastructure Haut débit du Pays Voironnais.

Quelques précisions techniques

Le réseau de collecte distribution est constitué des artères principales en fibre optique. Cela représente 2 500 km d'infrastructures à construire depuis différents points d'interconnexion avec les réseaux nationaux et internationaux de communication électronique qui permettent d'opérer les échanges avec les autres réseaux et l'extérieur.

Il a plusieurs objectifs : relier les locaux techniques (nœuds de raccordement optiques ou NRO) entre eux et avec les points d'interconnexion et permettre la distribution des fibres dans chacune des communes. Il permet aussi de venir distribuer directement les zones d'activités et un certain nombre de bâtiments publics. Les nœuds de raccordements optiques abritent les équipements qui distribuent les signaux optiques vers chacun d'entre nous. Ils sont le pendant, pour la fibre optique, des centraux téléphoniques pour le réseau cuivre/ADSL.

La desserte en FTTH (Fiber to the Home ou fibre à l'abonné) est réalisée par le Délégitaire de service public (Isère Fibre). Il dispose de 9 ans pour rendre raccordables tous les Isérois, en installant les câbles de fibre optique partout sur le territoire. Il est opérateur d'infrastructure, et exploite la totalité du réseau pendant 25 ans. A ce titre, il commercialise des prises de fibre optique aux **Fournisseurs d'Accès à l'Internet** (FAI) qui auront signé un contrat pour être présent sur le Réseau d'Initiative Publique et réalise le raccordement final chez l'abonné.

Ce sont ces FAI qui, via leurs offres « grand public » ou « entreprise », permettront aux Isérois d'accéder à la fibre optique.

Claude MARCEL

(D'après documents Isère THD et Pays Voironnais)

DE NOUVEAUX JEUX À COUBLEVIE



Cette année un nouveau jeu a fait son apparition dans le parc de Garanjou : « le Papillon » aux couleurs quelque peu psychédéliques et inhabituelles pour un coût de 15 000 euros.

Après une mise en route quelque peu houleuse il est maintenant pleinement à la disposition du public et des coubleviteains et semble donner satisfaction si l'on en juge par l'engouement des enfants autour de ce jeu.



Précisons aussi que Léo Lagrange a décidé, en 2018, de réaliser un investissement de 3 000 euros par l'achat d'un jeu pour les enfants de moins de 6 ans de l'accueil de loisirs.

Aux dires de la Directrice, Aurélie Bertrand, les enfants sont enchantés.

Jean-Pierre MÉTRAL
Adjoint vie associative - Jeunesse



ACCUEIL DE LOISIRS « ESPACE JAZZ »

LÉO LAGRANGE : BILAN 2018



Léo Lagrange Centre Est gère l'accueil de loisirs de Coublevie « Espace Jazz » depuis le renouvellement de la convention en janvier 2017 et ce jusqu'au 31 décembre 2022.

1 - FONCTIONNEMENT

L'accueil de loisir a été ouvert 10 jours durant les vacances d'hiver et de printemps, 30 jours durant l'été, 8 jours pour les vacances d'automne et 3 jours pour la période de Noël, ainsi que 34 mercredis ce qui fait un total de 95 jours d'ouverture annuelle.

2 - BILAN DU SECTEUR ENFANCE

Les mercredis

Depuis septembre, avec un fonctionnement revenu à la journée suite à la suppression des Temps d'Activités Périscolaires, la capacité d'accueil est désormais le matin de 28 enfants de moins de 6 ans et de 40 enfants de plus de 6 ans soit un total de 68 enfants. L'après midi compte un maximum de 28 enfants de moins de 6 ans et 28 enfants de plus de 6 ans soit un total de 56 enfants. Pour le matin comme pour l'après midi, des départs sont possibles avant ou après le repas.

La moyenne de fréquentation est de 25 enfants pour les moins de 6 ans et de 35 pour les enfants de plus de 6 ans. Par contre le matin la moyenne, pour les deux âges confondus, atteint 60 enfants.

L'accueil de loisirs peut accueillir plusieurs enfants sur liste d'attente. Mais certains parents font le choix d'un autre moyen de garde. Le constat est fait que les effectifs ne sont jamais complets.

La moyenne de fréquentation pour le repas de midi est de 57 enfants.

Pour les mercredis nous recensons 156 enfants différents pour 129 comptabilisés l'année précédente.

Les familles avec 1 enfant sont majoritaires (70 %), avec 2 enfants elles représentent 30 % et avec 3 enfants elles représentent 5 %.

Les activités proposées sont pour les moins de 6 ans : les petits fêtards, Game's party, Souvenirs Souvenir ! Balles en folie ! Les crocs mignons et pour les plus de 6 ans : les grands fêtards, Jeux jardine ! Créateurs de souvenirs ! Sportez vous bien ! L'hiver vient ...



Des sorties et des intervenants ont aussi rythmé la vie des enfants (Spectacle Léo, Médiathèque de Voiron, Intervenant boxe, JumpPark à Echirolles, apprenons à jardiner avec l'association le PIC VERT, Troll-ball avec la ludothèque de Casajoux de St Étienne de Crossey. Un partenariat avec l'EHPAD de Coublevie a été instauré avec les + de 6 ans.

Les petites vacances

Pour les vacances d'hiver 111 enfants différents ont été accueillis qui représentent 82 familles. La moyenne par jour est de 39 enfants soit une augmentation de 34 %.

Pour les vacances de printemps 109 enfants issus de 76 familles ont fréquenté l'accueil de loisirs soit une augmentation de 22 %. Pour les vacances d'automne 104 enfants pour 76 familles ont fréquenté l'Espace Jazz, l'effectif journalier étant en moyenne de 44 enfants.

Pour les vacances de Noël 33 familles ont inscrit leurs enfants. Un accueil a été en moyenne de 23 enfants par jour soit une baisse de 20 %.

Nous constatons globalement sur ces périodes une augmentation significative des effectifs sur les moins de 6 ans.

Activités proposées : Les carnivals du monde, les jeux olympiques comme thèmes, avec un spectacle mutualisé, sortie luge à Autrans pour ce qui est des vacances d'hiver. Land'art Sport comme thématique avec sortie nature aux Coulmes avec un intervenant plantes comestibles ainsi qu'un tournoi multisports mutualisé pour les vacances de Printemps. « Quel est ton style d'Halloween ? » comme thème avec un spectacle comédie de Grenoble et un intervenant artistique pour les vacances d'automne. Enfin les loisirs de l'espace et les voyageurs temporels comme thèmes avec sortie cinéma et sortie à la Casemate à Grenoble pour les vacances de Noël.



Les grandes vacances

Durant la saison estivale 203 enfants différents (issus de 128 familles en juillet et de 81 familles en août) ont fréquenté l'accueil de loisirs (hors séjours de vacances) soit une augmentation de 13 %.

Activités proposées : Maison des jeux à Grenoble, Percussions et fabrication d'instruments naturels à Rencurel, Espace zoologique de Saint Martin la Plaine, Intervenant percussion et danse, Sortie baignade au lac de Marandan, Spectacle la case de l'oncle YOK, Sortie à la ferme aux crocodiles de Pierrelatte.

Les temps forts liés à la thématique sont maintenus (la journée coopérative du mercredi, l'apéritif convivial, la sortie de vendredi, et la soirée familiale) sont des moments importants pour rassembler parents, enfants et l'équipe d'animation.

Les séjours, la nuitée et la veillée

Le choix a été fait d'organiser des séjours sur un même site, avec différents groupes d'âges provenant de différents accueils de loisirs Léo Lagrange. Ainsi ont été mutualisés le poste de Direction du séjour, l'équipe d'animation, les objectifs pédagogiques communs, le transport, le matériel pédagogique et les intervenants. La structure de l'Alpe du Grand Serre a été retenue car elle offrait un hébergement et une restauration (produits locaux) de qualité avec ses nombreux équipements, un cadre de moyenne montagne magnifique (un lac à proximité) et des prestations d'animation qui n'ont nécessité que des déplacements à pieds.

Un séjour grimpe (accrobranche, via ferrata, escalade, baignade, jeux de pleine nature) a été proposé.

Le second séjour sport nature a proposé de nombreuses activités (VTT, via ferrata, pêche, jeux de plein air, baignade, balades...). Naturellement les enfants se sont vus répartis en fonction de leur âge (8-10 ans, 10-14 ans, 8-12 ans).

La mixité des groupes, le départ en famille pour des fratries, l'accueil d'un enfant porteur de handicap ont permis d'échanger sur différents sujets : la différence, la tolérance, l'accessibilité, le partage et l'entraide.

La veillée s'est déroulée en juillet pour 7 enfants de 4 à 7 ans à l'accueil de loisirs et la nuitée en juillet également pour 7 enfants de 7 à 9 ans lors d'un campement à proximité de l'espace zoologique de saint Martin la Plaine.

3 BILAN DU SECTEUR JEUNESSE

Les petites vacances

Sur l'ensemble des périodes des petites vacances 8 places ont été ouvertes pour des adolescents âgés de 10 à 13 ans. Pour les vacances d'hiver comme de printemps, 15 jeunes différents ont été accueillis sur les 10 jours de fonctionnement. Pour les vacances d'automne ce furent 14 jeunes pour 8 jours de fonctionnement et 7 jeunes pour les 3 jours de fonctionnement pour les vacances de Noël. On constate là aussi des effectifs à la hausse avec une arrivée importante des jeunes âgés de 10 ans. Des jeunes porteurs de handicap sont régulièrement accueillis, accueil rendu possible par un aide animateur en Service Civique.

Au niveau des activités, notons les tournois multi-sports mutualisés dans le cadre du réseau Léo Lagrange, des grands jeux et la réalisation de projets multimédias encadrés par une intervenante spécialisée. Un projet spécifique a été mis en place pour les journées de l'environnement. Un séjour multi-activités neige a été organisé du 19 au 23 février à Rencurel. Les jeunes ont pu découvrir entre autres activités la cani-randonnée, du tir à l'arc et du biathlon.



Les grandes vacances

Le secteur jeunesse a accueilli 47 jeunes différents soit une baisse de 5 éléments par rapport à 2017. La semaine du 16 au 20 juillet a été la plus fréquentée. Globalement nous constatons un maintien de la fréquentation et que l'été, les jeunes viennent en groupe et sur des thématiques attrayantes.

Les temps forts des activités ont été la semaine vidéo, la semaine multisports et la semaine ambiance africaine.

Les séjours

Un séjour « grimpe » s'est déroulé en juillet et un raid aventure mutualisé au cœur de l'Ardèche à St François de Durfort. Cette dernière semaine fut concernée par un challenge sportif et de fair-play au cours d'activités regroupant des jeux coopératifs, des relais nage / canoë kayak, du beach soccer, de la course d'orientation nocturne et du run n'bike.



Jean-Pierre MÉTRAL
Adjoint vie associative - Jeunesse

SERVICE DE VÉLO SOLIDAIRE DU PAYS VOIRONNAIS

Ce service est mis en place depuis janvier 2019.

Il est destiné aux personnes en insertion professionnelle ayant un besoin d'accès à l'emploi ou de maintien dans l'emploi et n'ayant pas ou peu de solutions de mobilité. 25 % des personnes en insertion n'ont aucun moyen pour se déplacer et 50 % refusent un emploi ou une formation pour des problèmes de mobilité (source laboratoire de la mobilité inclusive).



Cette offre est nouvelle sur le territoire et concerne les 31 communes du Pays Voironnais ainsi que le secteur de St Laurent du Pont où la Maison de l'Emploi intervient également. Elle est soutenue par le Ministère de l'environnement via le dispositif des certificats d'économies d'énergie.

Service de location de Vélo à Assistance Électrique (VAE), parc de 10 vélos.

Location de 1 jour à 6 mois à tarif réduit (3 €/ jour, 12,50 €/ semaine, 35 €/ mois)

Service de location de Vélo classique.

Location de 1 jour à 6 mois à tarif réduit (1,50 €/ jour, 5 €/ semaine, 15 €/ mois)

La personne doit être orientée sur le service par un référent « prescripteur » : Pôle Emploi, CCAS, Maison de l'Emploi, centre sociaux, associations d'insertionetc

Le groupe économique solidaire Adéquation à Voiron est le gestionnaire du parc et assure la gestion des locations, le suivi de la maintenance des vélos en lien avec un prestataire.

Les vélos sont de bonne qualité (autonomie, solidité) de type urbain et mis à la location avec tout l'équipement fourni (casque, gilet, sacoches, cape de pluie, kit d'entretien).

Des services complémentaires gratuits sont proposés aux utilisateurs si besoin :

- Conseil en mobilité (complémentarité avec les transports en commun, construction d'itinéraires vélos...) par l'Agence Mobilité
- Atelier de 1,5 jours au préalable (maniabilité du vélo, code et sécurité à vélo, ateliers d'auto réparation...).

Infos en Agence Mobilité du Pays Voironnais

4 avenue des Frères Tardy - 38500 Voiron
04 76 05 03 47
transport@paysvoironnais.com

ou Groupe économique solidaire Adéquation

33, rue Hector Blanchet - 38500 Voiron
04 76 32 72 80
adequation@paysvoironnais.com

Vie associative

ASSOCIATIONS :

LE COIN INFOS !

Combien de temps conserver les documents de votre association ?

• Documents relatifs à l'existence de l'association

(Déclaration de l'association – Récépissé de la déclaration – Demande d'insertion au journal officiel – Extrait du journal officiel des associations – Statuts modifiés – Règlements intérieurs modifiés)

Durée : pendant toute l'existence de l'association.

• Documents relatifs au fonctionnement de l'association

(Convocation à l'AG – Feuilles d'émargement et pouvoirs – Procès-verbaux d'assemblée – Bilan d'activités – Rapport du commissaire aux comptes)

Durée : 5 ans.

• Justificatifs fiscaux

(Toute pièce justificative - Double des reçus de dons remis aux donateurs pour réduction d'impôts)

Durée : 6 ans.

• Documents comptables

(Comptes annuels - Livres et registres - Pièces justificatives)

Durée : 10 ans après la clôture de l'exercice.

• Documents civils ou commerciaux

- Bail : **Durée 5 ans après la fin du contrat.**

- Documents bancaires : **Durée 5 ans.**

- Police d'assurance : **Durée 2 ans après la résiliation du contrat.**

- Contrat commercial : **Durée 5 ans.**

- Document relatif à la propriété intellectuelle (marque, dessin, modèle) : **Durée 5 ans après la fin de la protection.**

• Documents relatifs au personnel

(Bulletin de paie papier ou électronique – Contrat de travail

- Document relatif au salaire, prime, solde de tout compte

- Document relatif au régime de retraite – Document relatif

aux cotisations sociales et taxe sur les salaires - Déclaration d'accident du travail auprès de la CPAM)

Durée 5 ans et Comptabilisation des horaires des salariés

Durée 1 an.



Vie associative

COUBLEVIE ACCUEIL

un lien social convivial



Coublevie-Accueil, association de retraités actifs et sportifs, privilégie les moments de convivialité tout au long de l'année :

- galette des rois offerte à 250 participants en janvier à la salle communale mise gracieusement à disposition par la municipalité,
- repas offert par l'association à tous ses bénévoles et leurs conjoints pour les remercier du temps passé pour le fonctionnement et l'encadrement de nos 16 activités que nous rappelons ici : randonnée en montagne et raquettes, ski de fond et ski alpin, marche nordique, vélo, danse en ligne, pétanque, théâtre, belote coinchée, bridge, tarot, scrabble, échecs, soins de la peau, sorties culturelles et conférences, informatique, yoga.

Toutes les bonnes volontés sont invitées à rejoindre ce vivier pour contribuer à maintenir et augmenter le dynamisme de l'association.

Par ailleurs, la plupart des responsables d'activité organisent pour leurs participants, un repas de fin de saison toujours apprécié.

Les inscriptions pour l'an prochain auront lieu les 5, 6 et 13 septembre. Tous les détails seront publiés sur notre site Internet à partir du 15 juillet prochain.

Nous vous invitons à consulter ce site interactif et très complet :

www.cbvacc.fr

Il contribue largement au succès de nos différentes activités en permettant à chacun de suivre, en temps réel, la vie de notre association et d'y participer.

LE BIAU JARDIN PARTAGÉ



Le Biau Jardin Partagé, après 2 ans d'activité, commence à trouver son rythme de croisière dicté par la météo. Aujourd'hui, ce sont 25 adhérents qui se retrouvent avant tout pour échanger et apprendre les techniques du jardinage et surtout faire preuve de patience et accepter de suivre les lois de la nature... Ce sont aussi 25 personnes qui adorent partager leur passion avec tous les visiteurs !!!

L'an dernier, le Biau Jardin Partagé a proposé :

- **un atelier permaculture** lors des journées de l'environnement en avril
- **un jeu de piste** pour les enfants et leurs parents lors de La Fête de la Nature en mai
- **une ouverture du jardin aux résidents de l'Ehpad** deux après-midi en août
- **une parcelle jardinée par une classe** de l'école Jean de La Fontaine de Voiron depuis septembre
- **une soupe Party** au profit du Téléthon et plein d'autres événements.

En 2018, 1000 personnes sont entrées dans le jardin sans compter les visiteurs qui se promènent dans le parc de l'Ehpad.

Cette année, l'objectif est de poursuivre les animations commencées depuis deux ans en favorisant le lien entre les générations (Ehpad, centre de loisirs, école...) et la mise en place d'ateliers pour tous (adhérents et non-adhérents). Ainsi, en février, un atelier de semis en barquette (tomate, poivrons, oeillets d'Inde...) destiné à tous a été organisé suivi d'un atelier plantation en mai. Venez nous rencontrer à l'occasion lors de la prochaine animation au jardin ou dès que le portail est ouvert.

Le collège de l'association « Biau jardin partagé »
lebiaujardincoublevie@gmail.com



UNE SEMAINE EXTRAORDINAIRE POUR LES MINI'ZEN



Parents, professionnelles et tout-petits se sont retrouvés à l'occasion de la Semaine Nationale de la Petite Enfance, qui a eu lieu du 18 au 22 mars dans toute la France.

Toute l'équipe de professionnelles de la crèche associative les Mini'Zen située à Coublevie (au sein du Pôle Aquazen) s'est creusée les méninges pour concocter un programme ludique d'activités pour les 19 enfants accueillis à la crèche.

La semaine a débuté en fanfare, avec un atelier body painting le lundi matin. A cette occasion, les enfants de 1 à 3 ans ont pu peindre avec et sur leurs corps : quelle joie pour les bambins de peindre avec les mains, les pieds, ressentir la peinture sur la peau !

Le mardi, les enfants en ont de nouveau vu de toutes les couleurs avec le jeu des chaussettes.

La semaine s'est poursuivie avec parcours de motricité, jeux d'eau, chasse au trésor...

Il y en avait pour tous les goûts ! Enfants et adultes ont particulièrement profité de ces temps d'animations riches en émotions et en rigolades. La semaine s'est clôturée par un Café des parents, l'occasion de découvrir le fonctionnement de la crèche et d'échanger avec les professionnelles de la petite enfance.

Le Semaine Nationale de la Petite Enfance est portée par l'association Agir pour la petite enfance.



Bon à savoir : des places en crèche d'entreprise sont encore disponibles aux Mini'Zen pour septembre 2019 ! N'hésitez pas à contacter l'équipe de professionnelles des Mini'Zen : crechelesminizen@gmail.com ou 04 76 65 96 72

Coublevie... le nez en l'air

Le but de cette rubrique est de vous faire (re)découvrir des lieux particuliers de Coublevie vos sous un angle inhabituel.

Nous publions donc, dans chaque bulletin, la photo d'un bâtiment ou plus précisément du détail d'un bâtiment, d'un lieu, d'un paysage de Coublevie.

Nous vous demandons d'identifier ce bâtiment, ce lieu ou ce paysage et de nous envoyer votre proposition sur le site web de la mairie à cette adresse :

www.coublevie.com/formulaire/fragments-de-coublevie

Vous pouvez aussi flasher le QR Code imprimé sur cette page pour accéder directement au formulaire de réponse.

DEVINETTE

Voici la photo à identifier ce mois-ci.



Date limite pour envoyer votre réponse :
31 août 2019

QR code

Vous avez votre mobile ou votre tablette avec vous ?

Scanner le QR code ci-contre pour accéder directement au formulaire de réponse et ainsi répondre plus vite !



Les gagnants

Vous avez été encore très nombreux à répondre à notre précédente énigme et, en respectant le fait que la distribution du bulletin se fait sur deux jours, nous pouvons féliciter nos deux gagnants : **Franck BERARDI** (première réponse du 12/01) et **Fabien BONNEVIALLE** (première réponse du 13/01).

Ils ont identifié la borne de recharge électrique à l'intersection de la route de St Jean et de l'impasse des genêts.

Ils furent rapidement suivis par **Nicolas CATUSSE** et **Véronique PERRET** et de nombreux autres.

Félicitations à toutes et à tous